

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD

JUIN 1958

DEUX ANNIVERSAIRES

Il y a quarante ans.

Le 14 juillet 1918, à 23 h. 30, commençait la bataille de Champagne, qui fut le prélude de la défaite de l'ennemi. Le lendemain 15 juillet, la bataille défensive livrée par la IV^e Armée était gagnée, sept divisions d'infanterie françaises et la 42^e division américaine avaient arrêté l'effort de quinze divisions allemandes appuyées de dix autres, effort qui, dans les projets du Haut Commandement Allemand, devait les conduire à Châlons et permettre non seulement de faire tomber par encerclement la Montagne de Reims, mais encore, par une manœuvre en direction de Revigny, de résoudre la question de Verdun. Aussi avait-on désigné cette attaque suprême du nom de « Friedenssturm » (l'assaut de la Paix). Toute l'Armée allemande le savait. Le carnet d'un officier allemand, trouvé sur son corps, disait : « C'est enfin demain ce grand jour où les Armées allemandes s'élançeront pour la dernière fois à l'assaut, jusqu'à la victoire ». Au lieu de cette victoire escomptée, à partir de cette bataille de Champagne, le Commandement français ne va plus cesser de frapper l'ennemi à coups redoublés, entraînant une progression victorieuse jusqu'à l'armistice du 11 Novembre.

Ce quarantième anniversaire doit redoubler notre piété à l'égard de nos morts, de ceux en particulier qui reposent dans les Ossuaires de NAVARIN.

Il y a Trente Ans

Le 10 mars 1928, des Anciens Combattants de Champagne, réunis sous la présidence du Général GOURAUD, et parmi lesquels se trouvaient le Général HELY d'OISSEL, le Général EON, le Général PRETELAT et d'autres encore ayant appartenu à la IV^e Armée, décidèrent de créer une Association pour conserver le souvenir des soldats tombés en Champagne et dont ont continuait à recueillir les corps sur le champ de bataille et à les déposer dans les ossuaires de Navarin. Les buts de cette Association, qui a maintenant trente ans, sont donc de conserver, d'honorer et de rappeler le souvenir glorieux des morts français et alliés tombés au Champ d'Honneur sur le front de Champagne, d'unir en une grande famille morale les pères, mères, veuves, orphelins et parents, amis des morts de Champagne et les Anciens Combattants.

Depuis trente ans, l'Association du Souvenir, malgré le temps qui passe, malgré les deuils successifs survenus, continue son action toujours fidèle aux raisons qui l'ont créée.



Ces deux anniversaires font que, en cette année 1958, nous devons donner à nos cérémonies annuelles plus de grandeur. Et c'est ainsi que le programme de notre pèlerinage à Navarin, le 20 juillet prochain, s'établit de la façon suivante :

19 juillet 1959
20 septembre 1959

PÉLERINAGE A NAVARIN

Le pèlerinage à Navarin comportera deux cérémonies :

1° Une veillée nocturne aura lieu dans la crypte du monument, elle commencera le samedi 19 juillet, à 23 heures, une messe sera célébrée à 0 h. 15. La veillée prendra fin après la messe; elle sera assurée par les Anciens Combattants de la région de SOUAIN et SUIPPES.

Les pèlerins qui voudraient s'y rendre sont assurés de trouver un car à la gare de Châlons à l'arrivée du train de Paris à 21 h. 01, ce car les ramènera à Châlons après la veillée nocturne.

Pendant la veillée, le monument de Navarin sera illuminé et des feux de camps seront allumés dans les cimetières du front de Champagne. Des chants religieux seront diffusés par haut-parleurs devant le monument.

2° La cérémonie officielle se déroulera de jour selon le programme des années précédentes :

Départ de PARIS, le dimanche 20 juillet : 7 h. 05, Gare de l'Est. - Arrivée à CHALONS : 9 h. 03. Des cars seront devant la gare à la disposition des pèlerins.

Départ de CHALONS : 9 h. 30 - Arrivée à NAVARIN : 10 h. — A 10 h. : Messe pour les morts devant les Ossuaires.

Après la Messe, Absoute donnée par Mgr l'Evêque de Châlons, en présence des Autorités Civiles et Militaires et des Anciens Combattants; Monseigneur prendra la parole.

A 11 h. 15 : dépôt d'une couronne sur la tombe du Général GOURAUD, par les Délégués de la « Rainbow Division », Sonnerie aux Morts, minute de silence et de recueillement.

Défilé des troupes devant les Ossuaires.

11 h. 30 : visite de la Crypte par les pèlerins.

11 h. 50 : départ de NAVARIN.

12 h. 00 : cérémonie au cimetière de SOUAIN, bénédiction des tombes.

12 h. 45 : déjeuner en commun à SUIPPES, à l'« Hôtel du Midi ». Les pèlerins qui préfèrent emporter leur repas trouveront à Suippes un abri pour déjeuner.

14 h. 15 : cérémonie au cimetière de SUIPPES.

15 h. : dépôt d'une couronne au Monument aux Morts.

16 h. 43 : gare de CHALONS, départ du train pour PARIS. Arrivée à 18 h. 56.

Prix du transport par cars : 400 francs.

Prix du déjeuner : 600 francs (boisson et service compris).

Les adhésions et participations doivent être adressées à :

M. MULLER, Trésorier, 47, Faubourg Saint-Antoine, PARIS-11°

C.C.P. Paris 985-34

AVANT LE 30 JUIN (dernier délai)

Passé cette date, s'adresser à :

M. ANTOINE, Délégué Général, 10, rue François, à CHALONS-SUR-MARNE

Toutes précisions utiles seront données sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Si, parmi les pèlerins, il en est qui désirent se rendre sur une tombe du front, ils voudront bien l'indiquer en adressant leur adhésion. Des voitures seront mises à leur disposition après la cérémonie de Navarin pour les transporter. A leur arrivée à Châlons, les pèlerins sauront si leur demande peut être satisfaite.

Le « Pèlerinage des Familles des Morts » aura lieu le dimanche 21 septembre 1958, à NAVARIN; le programme sera envoyé, avec les conditions, en temps utile.

rappeler
Célébration
1959